

PACTE

Bois + Biosourcés



ARGUMENTS

La Stratégie Nationale Bas Carbone prévoit la décarbonation du secteur du bâtiment d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de réduire les consommations d'énergie, les émissions de CO2 et séquestrer le carbone dans les bâtiments.

Or, le bois et l'ensemble des matériaux biosourcés, faiblement émetteurs de CO2 et stockeurs de carbone (grâce à la séquestration dans les bâtiments et au « puits de carbone » des forêts) présentent des solutions.

Le PACTE Bois Biosourcés propose un cadre afin que les maîtres d'ouvrages s'emparent de ces solutions.

Le PACTE bois+biosourcés est l'outil développé par FIBOIS Grand Est pour inciter, engager et aider les donneurs d'ordre et la maîtrise d'ouvrage, publique et privée, à réaliser des ouvrages avec tout ou partie de bois et de matériaux biosourcés.

Ce PACTE est un accélérateur et un facilitateur qui accompagne les professionnels dans l'objectif de massifier le recours au bois et aux biosourcés en région Grand Est.

**VOUS ETES UN DONNEUR D'ORDRE...
POURQUOI VOUS ENGAGER DANS LE PACTE
bois+biosourcés DU GRAND EST ?**

PACTE

Bois + Biosourcés



1. Parce que vous êtes le maillon indispensable de ce changement systémique

→ Pour enclencher cette spirale vertueuse pour la planète, pour les forêts, pour le confort des usagers, le PACTE réunit les acteurs pionniers pour atteindre la neutralité carbone et donne un signal fort à l'ensemble de la filière bâtiment.

2. Pour anticiper les exigences de la RE2020

→ Construire en structure bois permet de **réduire l'empreinte carbone du bâtiment d'environ 25%** sur toute sa durée de vie¹.

3. Pour se familiariser concrètement, rapidement et progressivement aux solutions biosourcées et en mixité afin de décarboner l'industrie du bâtiment

→ Un bâtiment bois de 2000 m² permet d'éviter 370 tonnes de CO₂². Pour un logement de 100 m², cela correspond à:

- 17 ans de chauffage au gaz économisé,
- l'équivalent de 370 Aller-Retour Paris/ New York,
- l'empreinte carbone d'un Français accumulée sur presque 34 ans³.

4. Parce que le PACTE propose un cadre utile à la stratégie environnementale et RSE de votre structure et un accompagnement par FIBOIS Grand Est

→ Le PACTE fonde une communauté et offre solutions, formations, informations et suivi... ainsi qu'une communication forte pour valoriser cet engagement. Ainsi les signataires ne sont pas seuls à s'engager : l'ensemble de la communauté est active pour que les engagements deviennent une réalité.

5. Pour contribuer au développement d'une filière économique locale

→ Le secteur du bâtiment est le principal marché **des produits du bois**. Le Grand Est est la 3^{ème} région productrice de sciages, avec plus d'1,3 million de m³ produits chaque année. Le recours au bois et à l'industrie française pour le bâtiment permet d'optimiser cette ressource abondante sur le territoire et de développer l'emploi local non-délocalisable, qui représente aujourd'hui 53 000 emplois dans le Grand Est.

6. Pour accompagner le renouvellement des forêts et soutenir l'accroissement du puits de carbone naturel

Utiliser des matériaux bois et biosourcés dans le bâtiment, c'est contribuer au renouvellement des peuplement forestiers dans une logique de développement durable. Or, en Grand Est, la forêt représente 33% du territoire soit 1,9 millions d'hectares. La préservation et le renouvellement de ce patrimoine forestier permet :

→ D'accroître la réserve de carbone constituée par la forêt

→ De développer la gestion durable (55% de la surface est certifié en Grand Est, 1^{ère} région en matière de certification forestière) et de garantir ainsi l'accroissement naturel des forêts de la région (13 millions m³ / an)

¹ Étude Carbone 4

² « Développer la construction bois en France pour améliorer l'indépendance énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer l'emploi », Carbone 4, 2015 : <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2015/05/Note-de-communication-filière-bois-vf.pdf>

³ Empreinte carbone des Français, Commissariat Général au Développement Durable, 2020 :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/datalab-essentiel-204-l-empreinte-carbone-des-francais-reste-%20stable-janvier2020.pdf>